



Les lutins et le rapport Attali.

Les lutins thermiques ont pris connaissance des propositions du rapport de Jacques Attali à propos des opportunités du développement durable. Ils sont d'accord sur l'objectif fixé par cette commission de promouvoir une politique énergétique moins dépendante et plus durable. Bien que favorable au nucléaire et d'accord avec la résolution 85, ils ont été impressionné par les douloureux événements japonais et ils pensent que la production d'électricité en France est trop centralisée sur le nucléaire. Il pourrait être selon eux utile pour notre pays de diversifier la production d'énergie électrique « propre et renouvelable » avec l'éolien*, le voltaïque, la filière hydrogène et les piles à combustible. Ils sont déçus du manque d'intérêt manifesté par la commission concernant la production d'une énergie thermique bon marché favorisant un bon climat social. Ils ont particulièrement évoqué le solaire thermique, les pompes à chaleur aérothermiques, géothermiques et surtout aquathermiques** aux rendements excellents. Ils m'ont expliqué que ces générateurs thermiques, parfaitement adaptés au chauffage des habitations neuves ou anciennes sont pourtant majeures et en phase finale de développement. Ils m'ont expliqué que 1 kWh électrique peut produire 1kWh thermique avec un radiateur électrique à effet Joule ou une chaudière ionisante***, pas plus. Alors qu'une pompe à chaleur aquathermique bien conçue peut développer 5 voire 8 kWh thermique gratuit pour 1 kWh électrique payant. Ils ne rejettent pas la résolution concernant le captage et le stockage du CO₂. Ayant trop attendu il est selon eux maintenant trop tard pour l'éviter mais ils ne comprennent pas pourquoi ce rapport ne fait pas mention de l'effort indispensable qu'il est nécessaire de faire pour promouvoir et faciliter la mise en place de technologies capables de produire une *énergie thermique bon marché ne générant pas de CO₂*. Ils pensent avec force qu'il est préférable pour notre porte-monnaie de supprimer les causes de la pollution et ils regrettent que l'on soit dans l'obligation d'investir dans la mise en œuvre de techniques de dépollution coûteuse alors qu'il existe maintenant des technologies capable de produire une énergie thermique bon marché et non polluante.

Ils ont aussi insisté sur le fait que des techniques de production d'énergie thermique n'utilisant pas la combustion de produits fossiles comme le charbon le fioul ou le charbon, condamné à juste titre par les défenseurs de l'effet de serre, existent pourtant et ils sont déçus de l'absence de réflexion à ce sujet concernant l'énergie thermique. Ils estiment qu'il manque une 301^{ème} décision dans le rapport Attali, 301^{ème} décision qui était pourtant nécessaire pour que la France fasse la part des choses entre le monde de la finance et celui de la défense de notre environnement.

* Le projet important d'éoliennes offshore françaises ne suffira pas à combler notre retard dans la production des EnR.

** Ce mot n'est pas encore au dictionnaire..... Dommage

*** Les chaudières ioniques issus de l'industrie aérospatiale commercialisées par des sociétés comme Galion-Galan ont semble-t-il des performances comparables à celles de l'effet Joule.

Il suffit pour s'en convaincre de comparer l'énergie électrique consommée par un four micro-ondes pour élever la température d'un litre d'eau froide à celle correspondant à l'énergie thermique emmagasinée dans ce même litre d'eau compte tenu de sa chaleur spécifique

Les coups de gueule de Lutins

Cette 301^{ème} décision si elle avait été prise en son temps aurait sans doute été celle permettant à la France de faire partie de ceux qui établissent les règles plutôt que d'être de ceux qui les subissent. L'arrivée sur le territoire français de nos amis américains pour expérimenter de nouvelles technologies de fracturation pour l'exploitation des gisements d'hydrocarbures « non conventionnels » sur notre territoire inquiète à juste titre les Lutins qui en leur for intérieur pensent «go home ». Mais il n'est pas trop tard pour que la France, à la charnière entre deux choix de société, choisisse le bon modèle. Il est essentiel que notre pays situe l'énergie thermique source de conflit à la place qui lui revient. En confiant des sujets de réflexion à des commissions d'experts, les hommes politiques espèrent en retour un rapport leur donnant une vision à long terme des actions qu'ils vont devoir prendre. Lorsque ces rapports sont sujets à ces vides redoutables comme celui du rapport Attali, on voit ce qu'il en résulte : Les malentendus de la RT 2012, des chaînes énergétiques coûteuses, des coefficients de déperdition thermique inadaptés (Voir le « bon et le « mauvais » coefficient), des réglementations thermiques en contradiction les unes avec les autres et sujettes à litiges. Pour exemple cette réglementation thermique qui privilégie maintenant en France et à juste titre l'audit énergétique collectif obligatoire pour les copropriétés et dans le même temps cette autre réglementation thermique qui contre toute logique et un manque de sens pratique souhaite imposer le comptage privatif de l'énergie thermique distribuée dans les appartements. Il faudra bien que le politique réalise qu'il ne peut favoriser l'arrivée d'une énergie thermique bon marché rendant le comptage privatif inutile et dans le même temps l'imposer.

Les techniques de chauffage thermodynamique étant nettement moins dépendantes quantitativement de l'électricité que l'effet Joule, il nous va falloir reconsidérer la façon dont nous produisons actuellement l'énergie thermique en France. Cela va devenir indispensable par le fait que l'homme s'inquiète de son pouvoir d'achat et du réchauffement climatique. Ce qui doit nous guider dans nos actions futures est clair : Améliorer le climat social du fait des retours économiques de ces solutions et améliorer le climat planétaire en participant à l'atténuation du réchauffement climatique.